



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Douzième session
Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Point 2 (b) de l'ordre du jour provisoire*
Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

1. La séance d'ouverture de la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable sera animée par une personnalité médiatique de renom, avec le concours du Directeur de la Division des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). La Présidente sortante du Bureau de la onzième session du Forum en assurera la présidence.

2. Les personnalités ci-après prononceront des allocutions : le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique ; la Présidente sortante du Bureau ; le Président du Conseil économique et social et Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies ; la Présidente de l'Assemblée générale ; un(e) représentant(e) de la Banque africaine de développement ; un(e) représentant(e) de la Commission de l'Union africaine ; le Secrétaire général ou la Vice-Secrétaire générale. La session sera ouverte par le Premier ministre éthiopien.

2. Questions d'organisation

a) Élection du Bureau

Documentation

Rôle et composition du Bureau du Forum régional africain pour le développement durable (ECA/RFSD/2026/INF/7)

3. La Présidente sortante du Bureau dirigera l'élection des membres du Bureau de la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable.

4. Avant l'élection, elle invitera le secrétariat à donner un bref aperçu du rôle et de l'historique du Bureau. Le nouveau Bureau sera composé de cinq membres (un(e) président(e), trois vice-présidents et un(e) rapporteur/euse), élus selon le principe de représentation géographique équitable.

* ECA/RFSD/2026/1.



5. Auparavant, les chefs de délégation procéderont à des consultations pour choisir les membres de la CEA qui représenteront leurs sous-régions respectives. La composition du nouveau Bureau sera ensuite annoncée.

6. Les membres du Bureau nouvellement élus seront invités à prendre place à la tribune.

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Documentation

Ordre du jour provisoire (ECA/RFSD/2026/1)

Ordre du jour provisoire annoté (ECA/RFSD/2026/2)

Projet de programme de travail (ECA/RFSD/2026/3)

7. Les participants au Forum seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail, sous réserve des modifications qu'ils jugeront nécessaires d'y apporter.

3. Table ronde de haut niveau 1 : Intensifier les actions transformatrices et coordonnées pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Résumé du rapport sur les progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 (ECA/RFSD/2026/10)

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 1 (ECA/RFSD/2026/INF/1)

8. Cette table ronde devrait être l'occasion d'élaborer des mesures transformatrices adaptées visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les buts et objectifs stratégiques choisis du deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063¹. À travers ce prisme, les intervenants mettront également en lumière et examineront les questions et les actions pertinentes découlant de la cinquante-huitième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, du Forum des entreprises africaines 2026 et du Forum sur l'impact du développement en Afrique 2026.

9. Les intervenants et les participants seront notamment des représentants de la Commission de l'Union africaine, des bureaux des coordinateurs résidents, des ministères responsables des objectifs de développement durable en question, des partenaires de développement, du secteur privé et d'organisations de la société civile. Étant donné l'importance de données et de statistiques précises pour l'élaboration de politiques fondées sur des faits probants, des représentants de la communauté statistique (dont des chefs d'organismes de statistique) feront également partie des intervenants.

10. Les tables rondes s'appuieront sur une présentation des points saillants du résumé du rapport de 2026 sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

¹ Union africaine, *La décennie de mise en œuvre accélérée – Deuxième plan décennal de mise en œuvre 2024-2033* (Addis-Abeba, 2024).

11. À partir de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants entameront une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

12. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat.

4. Table ronde de haut niveau 2 : Débloquer des financements pour la résilience climatique et le développement durable en Afrique : approfondir les résultats de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 2 (ECA/RFSD/2026/INF/2)

13. Cette table ronde devrait être l'occasion d'élaborer des mesures porteuses de changement spécialement adaptées afin de débloquent des fonds pour les activités en faveur de la résilience face aux changements climatiques et du développement durable en Afrique.

14. Parmi les participants devraient figurer des représentants des ministères, notamment ceux chargés des finances et de la résilience face aux changements climatiques, des présidents de banques régionales, des gestionnaires de fonds de pension, des entités du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé et des jeunes. Étant donné l'importance de données et de statistiques précises pour le financement fondé sur des faits probants, des représentants de la communauté statistique (dont des chefs d'organismes de statistique) feront également partie des intervenants.

15. Les tables rondes s'appuieront sur les résultats de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

16. La discussion permettra aussi de mettre en lumière et d'examiner les questions et les mesures pertinentes découlant de la cinquante-huitième session de la Conférence des ministres, du Forum des entreprises africaines 2026 et du Forum sur l'impact du développement en Afrique 2026.

17. À partir de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants entameront une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

18. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat.

5. **Table ronde de haut niveau 3 : Réaliser le plein emploi et un travail décent pour tous, réduire la pauvreté et assurer la protection sociale en Afrique : donner suite aux résultats du deuxième Sommet mondial pour le développement social**

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 3 (ECA/RFSD/2026/INF/3)

19. Cette table ronde devrait être l'occasion d'élaborer des mesures porteuses de changement spécialement adaptées dans le but de promouvoir le plein emploi et de parvenir à un travail décent pour tous, de réduire la pauvreté et de renforcer la protection sociale en Afrique.

20. La discussion sera éclairée par les résultats du deuxième Sommet mondial pour le développement social.

21. Elle permettra aussi de mettre en lumière et d'examiner les questions et les mesures pertinentes découlant de la cinquante-huitième session de la Conférence des ministres, du Forum des entreprises africaines 2026 et du Forum sur l'impact du développement en Afrique 2026.

22. Parmi les participants à la table ronde devraient figurer des représentants des ministères, notamment ceux chargés des affaires économiques et sociales, de la Commission de l'Union africaine, des entités du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé et des jeunes. Étant donné l'importance cruciale de données et de statistiques précises pour le financement fondé sur des faits probants, des représentants de la communauté statistique (dont des chefs d'organismes de statistique) feront également partie des intervenants.

23. À partir de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants entameront une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.

24. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat.

6. **Table ronde plénière 1 : Les examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde 1 (ECA/RFSD/2026/INF/4)

25. Cette table ronde vise à encourager l'apprentissage entre pairs et à améliorer la qualité des examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes. Elle portera sur l'utilisation de ces examens en tant que catalyseurs d'actions transformatrices et coordonnées visant à réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

26. Pour atteindre leur objectif, les intervenants devraient mettre en lumière les meilleures pratiques en matière de réalisation d'examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes, et d'utilisation de ces examens aux fins de la réforme des cadres nationaux, sectoriels et locaux de mise en œuvre des deux programmes.
27. À cette fin, les intervenants exprimeront leurs points de vue respectifs concernant les mesures spécifiques prises pour relier les examens nationaux et locaux volontaires aux réformes des plans de développement nationaux et locaux et des cadres de financement.
28. De plus, cette table ronde sera l'occasion de mettre en lumière les conclusions de la manifestation préliminaire consacrée aux examens volontaires nationaux et infranationaux.
29. Les débats seront menés par un groupe composé de décideurs et d'experts de haut niveau choisis dans les pays et les localités ayant procédé à des examens volontaires nationaux et locaux les années précédentes ou qui en réaliseront en 2026, ainsi que dans d'autres pays d'Afrique à l'avant-garde de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ce groupe comprendra également des représentants du système des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine, des partenaires de développement, de la communauté statistique, des jeunes et du secteur privé.
30. À partir de quelques questions soulevées par le modérateur, les intervenants entameront une discussion interactive. Après ces échanges, le modérateur invitera les autres participants à poser des questions complémentaires et à apporter d'autres contributions pertinentes.
31. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat.

7. Table ronde plénière 2 : Mener une action ambitieuse et intégrée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : tirer parti des rôles joués par le système des Nations Unies, les jeunes, le secteur privé, la société civile et le bénévolat

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde 2 (ECA/RFSD/2026/INF/5)

32. Cette table ronde vise à mettre en évidence le rôle essentiel des actions concrètes porteuses de transformation et à renforcer l'engagement en faveur de leur mise en œuvre. Il recensera et développera les mesures spécifiques actuellement prises dans ce sens, tout en formulant des recommandations concernant la manière dont les entités du système des Nations Unies, les jeunes, le secteur privé, la société civile et les organisations de bénévoles peuvent élargir et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.
33. Le débat sera animé par un groupe composé de décideurs et d'experts de haut niveau issus du système des Nations Unies, ainsi que de représentants des partenaires au développement, des jeunes, du secteur privé, de la société civile et d'organisations de bénévoles. Ce groupe comprendra également des représentants du monde de la statistique.
34. Les interventions et le débat porteront sur une analyse des questions et des actions découlant des manifestations préliminaires suivantes : une réunion de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique, un forum des jeunes, un forum du secteur privé, une réunion préparatoire et de renforcement des

capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes, et un forum sur le volontariat.

35. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat.

8. Réunions parallèles visant à examiner en profondeur et à présenter les progrès réalisés, ainsi qu'à favoriser l'apprentissage entre pairs en lien avec les sous-thèmes du Forum

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable (ECA/RFSD/2026/INF/6)

Document de travail sur le sous-thème : Eau propre et assainissement : garantir la disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 (ECA/RFSD/2026/5)

Document de travail sur le sous-thème : Énergie propre et d'un coût abordable (ECA/RFSD/2026/6)

Document de travail sur le sous-thème : Industrie, innovation et infrastructure (ECA/RFSD/2026/7)

Document de travail sur le sous-thème : Villes et communautés durables (ECA/RFSD/2026/8)

Document de travail sur le sous-thème : Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 (ECA/RFSD/2026/9)

- a) Eau propre et assainissement : garantir la disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**
- b) Énergie propre et d'un coût abordable**
- c) Industrie, innovation et infrastructure**
- d) Villes et communautés durables**
- e) Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

36. Cinq réunions sur les sous-thèmes du Forum se tiendront en parallèle. Au cours de ces réunions, les participants procéderont à un examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des deux programmes correspondant aux cinq sous-thèmes du Forum. Ils présenteront également des exemples de bonnes pratiques, renforceront l'apprentissage et préconiseront la reproduction de solutions et d'actions politiques transformatrices et coordonnées afin d'accélérer la réalisation des deux programmes.

37. Les participants aux réunions parallèles comprendront des représentants des ministères chargés des objectifs spécifiques, de la Commission de l'Union africaine, du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé, des jeunes et des organisations de la société civile.

38. Les participants au Forum pourront prendre part à n'importe laquelle des réunions parallèles, celles-ci étant ouvertes à tous.

39. Au cours de chaque réunion parallèle, les intervenants et les participants définiront, formuleront et arrêteront ensemble un ensemble de messages clés. Ces messages serviront à définir les mesures ambitieuses et transformatrices qui s'imposent. Ils contiendront également les actions qu'il convient d'intensifier afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

40. Outre les documents énumérés ci-dessus, les réunions parallèles seront également éclairées par les résultats des laboratoires d'impact sur les objectifs de développement durable.

41. Au cours de chacune de ces réunions parallèles, les participants désigneront un représentant des membres de la CEA pour présenter les résultats de la réunion, y compris les messages clés.

f) Rapports des réunions parallèles

42. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les représentants des membres de la CEA présenteront en séance plénière des exposés d'une durée de cinq minutes sur chacune des réunions parallèles, mettant en exergue les conclusions et l'ensemble des messages clés retenus à l'issue de leurs délibérations. Chaque exposé sera suivi d'une brève discussion, ayant pour but d'enrichir et d'affiner les messages clés proposés.

9. Table ronde plénière 3 : Tirer parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe pour intensifier les actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde 3 (ECA/RFSD/2026/INF/XX)

43. Cette table ronde portera sur le rôle essentiel joué par la science, par l'innovation et par les technologies de pointe dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063.

44. Elle portera en particulier sur l'élaboration des mesures transformatrices et coordonnées visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

45. Ce faisant, les participants mettront en évidence et examineront les questions et les mesures pertinentes découlant des manifestations suivantes : le huitième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, la cinquante-huitième session de la Conférence des ministres, le Forum des entreprises africaines 2026 et le Forum sur l'impact du développement en Afrique 2026.

46. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat, mettant en évidence des mesures spécifiques, transformatrices et coordonnées pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

10. Table ronde plénière 4 : Consolider les acquis du Programme 2030 : perspectives africaines sur le cadre des Nations Unies pour le développement durable pour l'après 2030

Documentation

Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 – note conceptuelle (ECA/RFSD/2026/4)

Informations et lignes directrices pour la table ronde 4 (ECA/RFSD/2026/INF/XX)

47. Dans le Pacte pour l'avenir, adopté lors du Sommet de l'avenir en 2024, le forum politique de haut niveau, sous les auspices de l'Assemblée générale, a été invité à examiner en septembre 2027 la question de savoir comment faire progresser le développement durable d'ici 2030 et au-delà, en tant qu'axe prioritaire au centre des activités des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

48. Cette table ronde devrait donc être l'occasion de recueillir, de mettre en lumière et d'examiner les points de vue, perspectives et priorités initiaux de l'Afrique pour le développement durable après 2030.

49. Les intervenants devraient inclure des représentants des ministères, de la Commission de l'Union africaine, du système des Nations Unies, des partenaires de développement, du secteur privé, des jeunes et d'organisations de la société civile.

50. Une personne-ressource désignée conclura le dialogue par une réflexion sur les principaux messages des intervenants et le débat concernant les priorités de développement durable pour l'après-2030.

11. Examen et adoption des messages clés et de la déclaration sur le thème du Forum

Documentation

Douzième session du Forum régional africain pour le développement durable : résumé et messages clés (ECA/RFSD/2026/L.1)

Projet de Déclaration d'Addis-Abeba : « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine » (ECA/RFSD/2026/ /L.2)

51. Le/la Rapporteur/euse du Bureau présentera, pour examen par les participants à la douzième session du Forum, le projet de messages clés du Forum et le projet de Déclaration d'Addis-Abeba : « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et l'Agenda 2063 ».

52. Les messages clés et la Déclaration représenteront la contribution collective de l'Afrique à la session de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et à la Conférence des Nations Unies sur l'eau. Les documents finaux de la douzième session du Forum régional africain pour le développement durable serviront également de référence pour le Forum urbain africain 2026 et la treizième session du Forum urbain mondial.

12. Thème, dates et lieu de la treizième session du Forum régional africain pour le développement durable

53. Le secrétariat soumettra à l'examen des participants des propositions de thème, de dates et de lieu pour la treizième session du Forum régional. Ce thème sera étroitement lié à celui de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable 2027, à savoir « Généraliser les transitions justes pour parvenir au développement durable, éliminer la pauvreté et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable dans leur intégralité ». En conséquence, conformément à la résolution 78/285 de l'Assemblée générale, le Forum se penchera, lors de sa treizième session, sur les objectifs 4, 10, 12, 15 et 17.

13. Questions diverses

54. Le Forum souhaitera peut-être examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention.

14. Clôture de la session

55. Le/la Président(e) du Bureau de la douzième session du Forum fera la synthèse des principales conclusions des délibérations. La Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et économiste en chef de la CEA et le Coordonnateur résident des Nations Unies en Éthiopie feront ensuite des observations finales. Le/la Président(e) conclura ensuite les travaux et prononcera la clôture de la douzième session.
